OBTIENT-ON LA RÉCOMPENSE DE LA NUIT DU DESTIN MÊME SI ON NE LA RESSENT PAS ?

Publié par Cheikh Muhammad Al-Othaymin. Publié dans Jeûne du Ramadan

Obtient-on la récompense de la nuit du destin même si on ne la ressent pas ?
Cheikh Muhammad Ibn Salih Al-Othaymin

Unable to embed Rapid1Pixelout audio player. Please double check that: 1)You have the latest version of Adob Flash Player. 2)This web page does not have any fatal Javascript errors. 3)The audio-player.js file of Rapid1Pixelout has been included.

Télécharger| 0min 40

Si une personne venait à dire: « Est-ce que l'homme obtient la récompense [de la nuit du destin] même s'il ne la ressent pas ? ».

La réponse est : Bien sûr et sans aucun doute.

Quant à l'avis de certains savants [qui disent] : « N'obtient sa récompense que celui qui la ressent. », alors c'est un avis très faible car le Prophète (صلى الله عليه وسلم) a dit : **« Celui qui prie la nuit du destin avec foi et en espérant la récompense »** et il n'a pas dit « en ayant connaissance de celle-ci. ». Et si en avoir connaissance était une condition pour l'obtention de cette récompense, qu'en serait-il ? Le Prophète (صلى الله عليه وسلم) l'aurait expliqué. Ainsi l'homme obtient sa récompense même s'il n'en a pas connaissance.

[Extrait de l'explication de zad al-moustaqna' de Cheikh Muhammad Ibn Salih Al-Othaymin, qu'Allah lui fasse miséricorde]

Traduit et publié par an-nassiha.com